



Scaër Moto Verte

Le 4 Décembre 2011

Organise une randonnée Quad sur son terrain de moto et sur les proches propriétés, sous forme d'un parcours fléché de 10km environ.

Les recettes de la randonnée seront transmises intégralement au téléthon.

Le tarif est de **15€** par Quad et de **10€** pour l'accompagnateur (**chèque(s) à l'ordre du téléthon**).

Bulletin d'inscription

	Pilote	Accompagnateur
Nom :		
Prénom :		
Téléphone :		
Adresse :		
Age :		
Email :		
N° d'assurance :		
N° permis :		
Marque du Quad ou SSV :		
Modèle :		
Cylindrée :		



Je soussigné M..... m'engage sur l'honneur :

- a respecter le règlement de la randonnée **Scaër Moto Verte du 4/12/2011** et les conditions d'inscription
- a accepter sans réserve ni restriction toutes les clauses du règlement et a renoncer à tous recours contre l'organisateur.

Important : cette inscription **ne sera pas enregistrée** en l'absence : de paiement, des pièces demandées et de votre signature.

Fait à Le : / / 2011

Signature (Précédée de la mention manuscrite) **Lu et approuvé**

Inscription au repas

Le prix du repas adulte est de 12 € et de 6 € pour un enfant (boisson non comprise)

	Adultes :	Enfants :
Nombre de repas :		

Règlement (avec ce bulletin) du ou des repas à l'ordre de **Scaër Moto Verte**

À retourner a l'adresse suivante avant le **26 nov. 2011**

LE BEUX Jean-Claude, SMV, Kergoff, 29390 SCAËR

Vous pourrez vérifier votre inscription sur le site www.scaermotoverte.fr

Règlement de la Randonnée

- 1- *L'association Moto Club SCAËR MOTO VERTE organise, le 4 Décembre 2011, une randonnée au profit du téléthon. Elle est exclusivement réservée au Quad et SSV (Side-By-Side Véhicule) sans notion de vitesse, ni de classement. Elle est organisée sous forme d'un parcours fléché (**Rouge**) qui comprendra des chemins étroits, quelques pistes rapides et de très nombreux passages techniques trialisants. Des déviations seront mises en place pour les moins aguerris ou les équipages doubles. Les participants pourront effectuer autant de tours du parcours qu'ils le souhaitent, tout en respectant le fléchage et les horaires imposés.*
- 2- ***Aucun hors piste ne sera toléré !***
- 3- *Chaque participant prend l'engagement de respecter le site du Terrain moto de Stang Blanc, les cultures et les autres participants et reste responsable des dommages qu'il pourrait occasionner, des accidents, incidents ou vols qui pourraient survenir lors de la randonnée. **Il s'engage à ne pas revenir rouler sur l'ensemble du parcours sauf autorisation ou adhésion à Scaër Moto verte.***
- 4- *Les participants circulent sous leur propre responsabilité et assurance. Ils s'engagent à ne produire aucune poursuite civile, judiciaire ou pénale, auprès de l'association Scaër Moto Verte, ni contre son représentant légal, qu'elles qu'en soient les raisons.*
- 5- *L'organisation se réserve le droit d'exclure à tout moment un participant dont le comportement pourrait nuire au bon déroulement de la randonnée.*
- 6- ***Ne seront admises que les machines homologuées, casques (en état) et gants obligatoires, protections diverses fortement conseillées (bottes, lunettes et vêtements adaptés, etc....)***
- 7- ***Les photocopies des pièces suivantes sont à joindre obligatoirement au bulletin d'inscription :***

***Permis de conduire
Carte grise
Assurance de la machine***

Nombre de place limitée à 100 quads.

Un repas sous chapiteau sera proposé sur le site à partir de 12h30 (voir tarif sur le bulletin d'inscription).

L'accès au terrain sera fléché.

Horaires :

- à partir de 8h00 :** Vérification administrative (Présentation du permis de conduire)
- 09h30 à 12h30 :** Départ libre sur parcours fléché
- 12h30 à 14h00 :** Repas (aucune machine sur le parcours sauf celles de l'organisation pour modification ou renforcement du fléchage par exemple)
- 14h00 :** Départ libre sur parcours fléché
- 17h00 :** Fermeture du parcours par les organisateurs